

Innover et expérimenter de nouvelles réponses à l'animation commerciale des quartiers en s'appuyant sur les ressources et atouts de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Publication : 7 octobre 2015

Définir la programmation et les conditions futures d'implantation

Conforter la réponse aux besoins de proximité



L'essentiel

Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire et la création d'activités

Les enjeux

Mettre à profit l'intérêt collectif et le développement d'activités économiques pour répondre aux besoins des habitants du quartier

Conforter la réponse aux besoins de proximité tout en développant un tissu économique social et solidaire et associatif dans les quartiers

Associer des principes de production et d'échanges à des principes de solidarité entre les individus dans le but de renforcer le lien social

Les objectifs et les stratégies de l'action

Contribuer à la dynamique des équipements commerciaux de proximité tout en diversifiant les activités accueillies

Contribuer à la redynamisation d'un quartier en associant les habitants et les associations en faveur de l'insertion

Soutenir le développement d'activités créatrices d'emplois portées par des structures dont le projet répond aux valeurs de l'économie sociale et solidaire

Les actions préalables

Elaborer la programmation commerciale

Le descriptif de l'action

Analyse de l'environnement du site et des retombés potentielles d'un projet relevant de l'ESS sur le quartier et ses habitants

Identification des structures et acteurs de l'ESS existants sur le territoire

Entretiens auprès des organismes ressources (structures associatives, partenaires sociaux ...) afin de mesurer leur adhésion au projet

et de qualifier les partenariats à mettre en oeuvre

Définition des conditions de faisabilité du projet : élaboration du compte d'exploitation prévisionnel à 3 ans, définition des conditions de portage et d'animation du projet, préfiguration du tour de table financier

Communication auprès des porteurs de projets relevant de l'ESS

Les acteurs

Porteur de projet, Investisseur, Collectivité locale, Coopérative et Associations

Coût et financement de l'action

Cette action peut être conduite par un cabinet spécialisé dans le cadre d'une étude de faisabilité estimée à environ 10 000 euros

Le calendrier de l'action

3 mois dans le cadre d'une étude confiée à un prestataire spécialisé

Résultats et évaluation de l'action

Production de richesse qui soit à la fois économique et sociale afin de promouvoir le vivre ensemble.

Création d'emplois dans le cadre d'un développement économique responsable

Texte de loi, support qui fait référence à l'action

[Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association](#)

[Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire](#)

Mots-clefs

[Associations](#), [Mutuelles](#), [Coopératives](#), [Services publics](#), [ESS](#), [Solidarité](#), [Création d'activités](#)